

NÉGOCIATION TUTORAT

Premiers cadrages



La Direction a réuni les 4 organisations syndicales représentatives jeudi 12 février.



Lors de cette première réunion, la Direction a défini **la mission du tuteur** :

Un tuteur accompagne un **nouveau collaborateur “Col Bleu” (alternance comprise)** dans l'obtention d'une **qualification, d'une certification ou d'un diplôme**. Sa mission, au-delà de la transmission des savoirs et des savoir-faire, est de transmettre les valeurs de l'entreprise et la culture aéronautique.

Les **axes de la négociation** :

- La détection des potentiels tuteurs
- La formation des nouveaux tuteurs
- L'accompagnement des tuteurs en fonction
- Le remerciement des tuteurs

La **CFE-CGC** a exprimé ses revendications :

- **Intégrer les Cols Blancs** à la négociation notamment les tuteurs d'alternants
- **Donner du temps** aux tuteurs et qu'il soit pris en compte dans le calcul de la performance de son secteur
- **Formaliser la mission de tuteur** lors de l'entretien annuel
- Reconnaître cette compétence dans le **déroulement de carrière**

La **CFE-CGC** se félicite de l'ouverture de cette négociation, essentielle pour l'avenir. Les axes de négociation sont posés, nous porterons les revendications de tous les salariés pour une véritable reconnaissance du rôle des tuteurs.

Une seconde réunion est planifiée le jeudi 19 février.



Il y a tant de choses
qui nous réunissent



Airbus Atlantic